

Le dossier d'inscription peut être obtenu auprès de la direction pédagogique du secondaire.

La prise de contact avec la direction du secondaire peut se faire par mail ([Florence\\_bouckaert@yahoo.fr](mailto:Florence_bouckaert@yahoo.fr)) ou, à partir du 15 août, sur rendez-vous entre 8h et 12h (22 22 81 19). La direction se basera notamment sur les bulletins des années précédentes et sur les informations échangées concernant la situation scolaire de l'enfant, pour accéder à la demande d'inscription.

Le dossier d'inscription comporte un certain nombre de documents à compléter (renseignements généraux, renseignements médicaux et renseignements concernant les options pédagogiques), ainsi que les démarches à effectuer pour valider l'inscription. Il est à noter que l'inscription ne sera validée qu'après paiement d'un acompte qui sera déduit du minerval du premier trimestre et qui est non remboursable. Un extrait d'acte de naissance de l'enfant sera également demandé.

En inscrivant leurs enfants, les parents ont la possibilité de commander les manuels scolaires via l'école, sous réserve de stock disponible.

Pour les élèves en provenance d'un autre système d'enseignement que le système belge, l'inscription doit obligatoirement s'accompagner d'une demande d'équivalence. Dans ce cas, le dossier d'inscription comprendra également un document explicatif.